



Laboratoire agr e par :

- le Minist re de la Sant 
- le Minist re en charge de l'Environnement

Draguignan, le 11/12/2017

Destinataire :

COMMUNE GONFARON
AVENUE DU 8 MAI 1945
83590 GONFARON

Rapport d finitif

Num ro Labo : 2017.17967-1-1

D pos  le.....: **29/11/2017 13:35**
 Pr lev  le.....: **29/11/2017 10:54** par ALFIERI FLORIAN (D)
 M thode de pr l vement...: FD T 90-520 (c); NF EN ISO 19 458 (T 90-480) (c)
 Motif de pr l vement.....: Autosurveillance
 Type de pr l vement.....: Eau brute de type B
 Type d'analyse.....: + l ments suppl mentaires CHIMIE
Commune du point.....: GONFARON
Nom du point: FORAGE MARAVAL
 Localisation du point.....: ROUTE DE FLASSANS
 Date d but d'analyse: 29/11/2017

Analyses	M�thodes	R�sultats	R�f�rence qualit�	Limite qualit�
<i>Conditions de pr�l�vement</i>				
Type de point de pr�l�vement		Autre type de point de pr�l�vement		
M�thodologie purge avant pr�l�vement		Avec purge		
D�montage avant pr�l�vement		Absence de garniture		
M�thode de d�sinfection du point de pr�l�vement		Flambage		
<i>Param�tres Terrain (le N� d'accr�ditation est celui de l'agent pr�leveur)</i>				
Chlore libre	NF EN ISO 7393-2(c)	< 0.05 mg/l Cl2		
Chlore total	NF EN ISO 7393-2(c)	< 0.05 mg/l Cl2		
Temp�rature de l'eau au moment du pr�l�vement	M�thode � la sonde(c)	14.8 �C	25	
pH terrain	NF EN ISO 10523(c)	7.1 unit�s pH	entre 6,5 et 9	
<i>Caract�ristiques organoleptiques</i>				
Turbidit� n�ph�lom�trique	NF EN ISO 7027-1(c)(T)	0.40 NFU	2 (cf article R. 1321-37)	
<i>Min�ralisation</i>				
Conductivit� � 25�C	NF EN 27888(c)(T)	851 �S/cm	entre 200 et 1100	
Chlorures par filtration	NF EN ISO 10304-1(c)(T)	40.6 mg/l		200
Sulfates (en SO4) par filtration	NF EN ISO 10304-1(c)(T)	102 (*) mg/l		250
<i>Param�tres azot�s et phosphor�s</i>				

(c) : Essais et / ou pr l vements couverts par l'accr ditation COFRAC. L'accr ditation de la section essais du COFRAC atteste de la comp tence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accr ditation.

(e) : Essais r alis s sous couvert de l'agr ment du Minist re en charge de l'Environnement dans les conditions de l'arr t  du 27 Octobre 2011.

(D) : Essais r alis s sur le site de Draguignan - (T) : Essais r alis s sur le site de Toulon

Le rapport ne concerne que les  chantillons soumis   analyse. Il contient 3 page(s). La reproduction de ce rapport et la r f rence   l'accr ditation du laboratoire sont strictement interdits. Pour d clarer ou non la conformit    la sp cification, il n'a pas  t  tenu explicitement compte de l'incertitude associ e au r sultat. Les conclusions r glementaires sont couvertes par l'accr ditation si l'ensemble des r sultats pris en consid ration pour conclure sont couverts par l'accr ditation. Les donn es concernant la r ception, la conservation, le traitement analytique et les incertitudes sont transmises sur demande. Ce rapport n'est valable que sign  par une personne habilit e.

LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES ET D'INGENIERIE DU VAR – Tel: 04.83.95.32.30 - Fax: 04.94.67.49.11 - Ldai83@var.fr
 Site de Draguignan: 375, rue Jean Aicard - 83300 DRAGUIGNAN - Site de Toulon: 6, Avenue Fran ois Cuzin - 83000 TOULON

 N  labo :
 2017.17967-1-1

 Mod le:
 B.HY_01
 Version :
 04

Page 1 / 3



Laboratoire agréé par :

- le Ministère de la Santé

- le Ministère en charge de l'Environnement

Draguignan, le 11/12/2017

Analyses	Méthodes	Résultats	Référence qualité	Limite qualité
Nitrates (en mg/L de N) par filtration	NF EN ISO 10304-1(c)(T)	0.68 mg/L		
Nitrates (en mg/L de NO3) par filtration	NF EN ISO 10304-1(c)(T)	2.99 mg/l		100
<i>Bactériologie</i>				
Phénols (Indice Phénol C6H5OH) en flux, en mg/L	Méthode du sous-traitant	Analyse sous traitée à Carso-LSEHL : cette analyse est réalisée sous accréditation (portée n°1-1531 disponible sur demande), voir le rapport ci-joint.		
<i>Microbiologie environnementale</i>				
Bactéries aérobies revivifiables après 72h à 22°C	NF EN ISO 6222(c)(D)	9 UFC/ml		
Bactéries aérobies revivifiables après 48h à 36°C	NF EN ISO 6222(c)(D)	3 UFC/ml		
Bactéries coliformes (Colilert)	NF EN ISO 9 308-2(c)(D)	12 /100 ml		
Escherichia coli (Colilert)	NF EN ISO 9 308-2(c)(D)	1 /100 ml		20000
Entérocoques intestinaux (Entérofert)	IDX 33/03 - 10/13 - validée AFNOR(c)(D)	21 /100 ml		10000
Spores de micro-organismes anaerobies sulfite-réducteurs	NF EN 26461-2(c)(D)	< 1 UFC/100 ml		
<i>Analyses sous-traitées à CARSO-LSEHL (accréditation n°1-1531 disponible sur demande)</i>				
Famille des METAUX : Mercure Total	Méthode du sous-traitant	Analyse sous traitée à Carso-LSEHL : cette analyse est réalisée sous accréditation (portée n°1-1531 disponible sur demande), voir le rapport ci-joint.		0,5
Agents de Surface (Détergent anionique) en mg/L	Méthode du sous-traitant	Analyse sous traitée à Carso-LSEHL : cette analyse est réalisée sous accréditation (portée n°1-1531 disponible sur demande), voir le rapport ci-joint.		
Famille des COV	Méthode du sous-traitant	Analyse sous traitée à Carso-LSEHL : cette analyse est réalisée sous accréditation (portée n°1-1531 disponible sur demande), voir le rapport ci-joint.		
Famille des HAP	Méthode du sous-traitant	Analyse sous traitée à Carso-LSEHL : cette analyse est réalisée sous accréditation (portée n°1-1531 disponible sur demande), voir le rapport ci-joint.		

(c) : Essais et / ou prélèvements couverts par l'accréditation COFRAC. L'accréditation de la section essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

(e) : Essais réalisés sous couvert de l'agrément du Ministère en charge de l'Environnement dans les conditions de l'arrêté du 27 Octobre 2011.

(D) : Essais réalisés sur le site de Draguignan - (T) : Essais réalisés sur le site de Toulon

Le rapport ne concerne que les échantillons soumis à analyse. Il contient 3 page(s). La reproduction de ce rapport et la référence à l'accréditation du laboratoire sont strictement interdits. Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Les conclusions réglementaires sont couvertes par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation. Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique et les incertitudes sont transmises sur demande. Ce rapport n'est valable que signé par une personne habilitée.

LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES ET D'INGENIERIE DU VAR – Tel: 04.83.95.32.30 - Fax: 04.94.67.49.11 - Ldai83@var.fr
 Site de Draguignan: 375, rue Jean Aicard - 83300 DRAGUIGNAN - Site de Toulon: 6, Avenue François Cuzin - 83000 TOULON

N° labo :
2017.17967-1-1

Modèle:
B.HY_01
Version :
04

Page 2 / 3



Laboratoire agréé par :

- le Ministère de la Santé
- le Ministère en charge de l'Environnement

Draguignan, le 11/12/2017

<u>Analyses</u>	<u>Méthodes</u>	<u>Résultats</u>	<u>Référence qualité</u>	<u>Limite qualité</u>
Famille des cyanures	Méthode du sous-traitant	Analyse sous traitée à Carso-LSEHL : cette analyse est réalisée sous accréditation (portée n°1-1531 disponible sur demande), voir le rapport ci-joint.		
Famille des METAUX	Méthode du sous-traitant	Analyse sous traitée à Carso-LSEHL : cette analyse est réalisée sous accréditation (portée n°1-1531 disponible sur demande), voir le rapport ci-joint.		
Famille MICROBIOLOGIE	Méthode du sous-traitant	Analyse sous traitée à Carso-LSEHL : cette analyse est réalisée sous accréditation (portée n°1-1531 disponible sur demande), voir le rapport ci-joint.		
Famille de la RADIOACTIVITE	Méthode du sous-traitant	Un ou des résultats du rapport joint sont non conformes aux limites et/ou références de qualité fixées par le code de la santé publique. Analyse sous traitée à Carso-LSEHL : cette analyse est réalisée sous accréditation (portée n°1-1531 disponible sur demande), voir le rapport ci-joint.		

Les Références et Limites de Qualité sont issues du Code de la Santé Publique ; les paramètres qui dépassent les RQ/LQ apparaissent en italique-gras-souligné
 En microbiologie, selon la norme NF EN ISO 8199 de Janvier 2008 :

- dans le cas d'un résultat numérique " résultat < 4 / volume" : la bactérie est présente dans le volume étudié
- dans le cas d'un résultat numérique " 4 < résultat < 10 / volume" : le résultat fourni est une estimation.

(*) résultat obtenu après dilution de l'échantillon

Déclaration de conformité : Pour ce prélèvement instantané, au moins un des paramètres analysés n'est pas conforme aux limites et/ou références de qualité fixées par le code de la santé publique

Observation(s) terrain.....:

Commentaire sur échantillon:

N° bon de commande.....: CONTRAT 2017.476

Christophe Barnabot
 Responsable du laboratoire



(c) : Essais et / ou prélèvements couverts par l'accréditation COFRAC. L'accréditation de la section essais du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

(e) : Essais réalisés sous couvert de l'agrément du Ministère en charge de l'Environnement dans les conditions de l'arrêté du 27 Octobre 2011.

(D) : Essais réalisés sur le site de Draguignan - (T) : Essais réalisés sur le site de Toulon

Le rapport ne concerne que les échantillons soumis à analyse. Il contient 3 page(s). La reproduction de ce rapport et la référence à l'accréditation du laboratoire sont strictement interdits. Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Les conclusions réglementaires sont couvertes par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation. Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique et les incertitudes sont transmises sur demande. Ce rapport n'est valable que signé par une personne habilitée.

LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES ET D'INGENIERIE DU VAR – Tel: 04.83.95.32.30 - Fax: 04.94.67.49.11 - Ldai83@var.fr
 Site de Draguignan: 375, rue Jean Aicard - 83300 DRAGUIGNAN - Site de Toulon: 6, Avenue François Cuzin - 83000 TOULON

N° labo :
 2017.17967-1-1

Modèle:
 B.HY_01
 Version :
 04

Page 3 / 3